

DEMANDE DE PRINCIPE DES ENSEIGNANTS (DDP) ET MOBILITÉ



Que vous souhaitez :

- changer d'établissement (ou muter vers l'EN) ;
- baisser, augmenter votre contrat de travail ;
- prendre un congé (parental, ou autre) ;
- partir à la retraite ou en retraite progressive ;
- démissionner.

Vous allez devoir faire votre DDP **avant fin janvier 2026**. Les postes au mouvement seront publiés à la mi-mars 2026. Il faudra confirmer sa DDP fin mars 2026.

Les adhérents du SNEC-CFTC souhaitant muter vers l'Éducation nationale bénéficient du service ARGOS. Ce service exclusif permet de profiter d'un suivi personnalisé de la part de nos élus aux CCM, et dans les académies où vous postulez : Calendrier, pré-candidature, constitution du dossier, soutien lors des commissions, ordre de priorité..., avec ARGOS, **ne manquez aucune étape.**



Pour muter à la rentrée 2026, c'est maintenant.
agricole@sneccftc.fr

SPÉCIAL ADHÉRENTS : Formation les 27 et 28 janvier 2026



Le SNEC-CFTC propose à ses adhérents une formation multi-thèmes :

- L'IA et utilisation des outils numériques,
- La Carrière des enseignants de droit public,
- Les avantages et la plus value d'être adhérent.

Cette formation, prise en charge par le SNEC-CFTC, se déroulera à Pantin.



Début des inscriptions bientôt.



FORUM JEUNES OCTOBRE 2025 : Retours en image



Les 22 et 23 octobre dernier a eu lieu le premier forum Jeunes du SNEC-CFTC. Il a rassemblé une quinzaine de jeunes tous engagés à des degrés différents, de la Guadeloupe en passant par le nord et le sud métropolitain.

Après une présentation des activités du syndicat, ils ont travaillé à "penser l'avenir" du SNEC-CFTC.

A l'issue de ces deux jours, la commission jeune est née. Elle est destinée à représenter les jeunes du SNEC-CFTC et à impulser une dynamique nouvelle en faveur de l'innovation syndicale.



*Toute l'équipe du SNEC - CFTC
vous souhaite de
Joyeuses Fêtes*

